

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui à la porte de
la Mairie le compte rendu
sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 3 avril 2019 et qu'il
a été fait ... observation.

Le 10 avril 2019

Le Maire

Bruno BESCHIZZA



L'an deux mille dix neuf le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

PRESENTS : M. BESCHIZZA (sorti lors du vote de la délibération n°43) – Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n°41 – Présidence de séance lors de la délibération n°43) – M. CANNAROZZO (sorti lors du vote des délibérations n°43 et 44) – Mme LAGARDE – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. PACHOUD – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO (sortie lors du vote de la délibération n°51) – M. PALLUD – Mme MONTEMBault – M. EL KOURADI (sorti lors du vote de la délibération n°40) – Mme ISIK – M. MORIN – M. MARQUES – Mme LANCHAS-VICENTE – M. SANOGO – Mme BARTHELEMY – Mme NICOT – M. LECAREUX – M. RAMADIER – Mme MOREAU – M. BEZZAOUYA – M. CORREIA – M. MICHEL – Mme MARQUETON – Mme DRODE – Mme RADE (sortie lors du vote des délibérations n°35 et 39) – M. LORENZO (sorti lors du vote des délibérations n°43 et 44) – M. ATTIORI – Mme GIMENEZ – Mme MISSOUR – M. TELLIER (sorti lors du vote des délibérations n°31 – 33 – 34 – 35 – 44 – 45 – 46 – 47 – 49 et 50) – M. MOZER – Melle LABBAS – Mme DEMONCEAUX – Mme QUERUEL – M. HERNANDEZ – M. GOLDBERG (arrivé à 20h16 avant le vote de la délibération n°17) – M. CHALLIER – M. LAOUEDJ (parti à 22h25 avant le vote de la délibération n°45) – Mme BEZZAOUYA (arrivée à 20h04 avant le vote de la délibération n°1) – M. GIAMI (arrivé à 20h05 avant le vote de la délibération n°2 – sorti lors du vote des délibérations n°35 et 56) – M. AYYADI (sorti lors du vote de la délibération n°14) – Melle ABDELLAOUI (arrivée à 20h28 avant le vote de la délibération n°33) – Mme FOUGERAY.

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

Mme DELMONT-KOROPOULIS
Mme SADKI
M. SEGURA
M. LAOUEDJ

MANDATAIRES

Mme BELMOUDEN
Mme MAROUN
M. CHALLIER
Mme DEMONCEAUX (à partir de 22h25 – délibération °45)

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme ISIK a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du tableau de programmation de l'année 2019 de l'enveloppe cible du contrat de ville 2015-2020 d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°14*),
du rapport d'activité du Syndicat d'Équipement et d'Aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye (SEAPFA), au titre de l'exercice 2017 (*délibération n°29*),
du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale pour l'année 2018 (*délibération n°39*),
du rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France pour l'année 2018 (*délibération n°40*),

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

- APPROUVE** le versement d'une indemnité de conseil aux contrôleurs des finances publiques assurant une permanence en mairie (*délibération n°3*),
- la modification du tableau des effectifs en créant des emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité (*délibération n°10*),
- la modification du tableau des effectifs en tenant compte des créations et suppressions de postes et recrutement d'agents contractuels (*délibérations n°11*),
- la modification du règlement de la Commission d'Admission à un Mode d'Accueil (C.A.M.A.) - (*délibération n°16*),
- la modification du règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant (*délibération n°17*),
- le don à la Ville d'un ensemble de collection au format numérique relative à l'œuvre de l'écrivain, poète et ancien Maire d'Aulnay-sous-Bois, Jules Princet afin d'enrichir les fonds détenus par le Réseaux des Bibliothèques (*délibération n°24*),
- la modification exceptionnelle des tarifs du Nouveau Cap pour les spectacles des 12 et 13 juin, 16 et 17 octobre 2019 (*délibération n°26*),
- le compte de gestion de l'exercice 2018 établi par la Trésorière Principale : (*délibération n°42*),
- le reversement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) à l'EPT Paris Terres d'Envol fixée à 9 350 000 € résultant du besoin de financement pour cette compétence transférée pour l'exercice 2019 (*délibération n°51*),
- le transfert de patrimoine du Budget Ville destiné à l'activité des résidences autonomie « les Cèdres » et « les Tamaris » pour l'exercice 2019 (*délibération n°55*),

- DECIDE** l'attribution de logement pour nécessité absolue de service à compter du 1^{er} mai 2019 (*délibération n°4*),
- La mise à la réforme et l'aliénation de matériel informatique communal (*délibération n°12*),
- le versement d'une subvention au Conseil Citoyen pour la mise en place du Fonds de Participation des Habitants (FPH) pour l'année 2019 (*délibération n°13*),
- l'acquisition à l'amiable d'un lot de copropriété n°46 situé au 2 avenue Jeanne d'Arc (*délibération n°21*),
- l'acquisition à l'amiable d'un lot de copropriété n°37 situé au 2 avenue Jeanne d'Arc (*délibération n°22*),
- le versement de subventions, au titre du soutien aux projets culturels des associations locales pour l'année 2019, au profit des associations suivantes :
- CHŒUR MELODIA
 - CAHRA
 - HARMONIE
 - VNR (*délibération n°25*),

le versement d'une bourse aux athlètes de Haut Niveau au titre des performances réalisées et au titre du soutien aux études (*délibération n°30*),
le versement d'une subvention aux associations sportives pour l'année 2019 (*délibération n°31*),
le versement d'une subvention aux associations pour le cofinancement de projet de la programmation 2019 du Contrat de Ville (*délibération n°33*),
le versement d'une subvention aux associations locales du Fonds d'Initiative Associative (FIA) pour l'année 2019 (*délibération n°34*),
l'allocation de subventions aux associations locales pour l'année 2019 (*délibération n°35*),
la mise à la réforme et la mise en vente de véhicules et engins du parc automobile de la Ville (*délibération n°38*),

AUTORISE

Monsieur le Maire, à signer :

- la convention de mise à disposition à titre gracieux d'une parcelle du domaine de l'Office Public Aulnay Habitat, à la Ville d'Aulnay-sous-Bois pour le déplacement provisoire du marché Mitry Ambourget (*délibération n°2*),
- les conventions de mise à disposition d'agents municipaux pour :
 - les résidences autonomie « Les Cèdres » et « Les Tamaris » (*délibération n°5*),
 - l'association MDE Convergence Entrepreneurs (*délibération n°6*),
 - l'association Club Sportif et Culturel d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°7*),
 - le Cercle d'Escrime d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°8*),
 - l'association Mission Ville d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°9*),
- les conventions d'objectifs et de financement « public et territoires » axes 1 et 2 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis au bénéfice du fonctionnement des établissements municipaux de la petite enfance (*délibération n°15*),
- la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service - Contrat Enfance Jeunesse » avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis (*délibération n°18*),
- la convention d'aide au fonctionnement « financement au titre des fonds locaux des développements jeunesse 2018 liés au gel de leur financement de leur financement dans le Contrat Enfance Jeunesse » (*délibération n°19*),
- l'acte de constitution de servitudes de passage et d'occupation du tréfonds de chauffage urbain à Chanteloup sur les emprises des voies rue A. EINSTEIN et I. NEWTON (*délibération n°20*),
- l'avenant à la convention cadre Ville-EPT-Région « 100 quartiers innovants et écologiques » (*délibération n°23*),
- la convention de prêt de 6 œuvres avec le Centre National des Arts Plastiques (CNAP) pour l'école d'art Claude Monnet (*délibération n°27*),

- la convention de partenariat avec la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris pour la participation du Conservatoire à Rayonnement Départemental et Culturel au projet « 1001 flutes » (*délibération n°28*),
- la convention intercommunale d'attributions du document cadre d'orientations adopté lors de la CIL du 6 décembre 2018 (*délibération n°32*),
- la convention relative à l'élargissement des compétences de la centrale d'achat du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) – (*délibération n°36*),
- la convention de Maitrise d'Ouvrage Temporaire (MOT), avec le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) concernant la rue Jules Princet dans le cadre du programme 2019 d'enfouissement des réseaux électriques de distribution publique, d'éclairage publique et de communications électroniques (*délibération n°37*),
- les conventions de partenariat et d'objectifs relatives à l'octroi du restant de la subvention au titre de l'exercice 2019, aux associations suivantes :
 - AEPC,
 - ACSA,
 - CREA,
 - CREO
 - FEMMES RELAIS ET MEDIATEURS CULTURELS,
 - GRAJAR,
 - IADC,
 - MDE COVERGENCE ENTREPRENEURS,
 - MISSION VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS
 - REGIE D'AULNAY-SOUS-BOIS*(délibération n°54)*,
- l'avenant à la convention pour le fonds de soutien aux collectivités exposées aux emprunts structurés (*délibération n°56*),

SOLLICITE une subvention auprès de la Société de Livraison des Ouvrages Olympique (SOLIDEO) pour la construction du centre aquatique à Aulnay-sous-bois (*délibération n°41*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

APPROUVE le principe de lancement de la procédure de passation d'une concession sous forme de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion des marchés forains de la ville d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°1*),

les Autorisations de Programmes et les Crédits de Paiement 2019 (AP/PC) concernant l'équipement multimodal Balagny, l'extension réhabilitation du groupe scolaire Savigny, l'extension réhabilitation du groupe scolaire Les Perrières (*délibération n°48*),

ADOPTE **par chapitre**, le compte administratif de l'exercice 2018 (après avoir élu à l'unanimité, Mme MAROUN pour présider la séance lors de la présentation de la délibération relative au compte administratif) : (*délibération n°43*),

par chapitre, le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2019 avec la reprise des résultats du compte administratif 2018 : (*délibération n°45*), les Budgets annexes des résidences autonomie «Les Cèdres» (*délibération n°46*) et «Les Tamaris» (*délibération n°47*),

DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 du Budget Principal Ville (*délibération n°44*),

le versement du montant restant de la subvention attribué au CCAS pour l'année 2019 (*délibération n°52*),

le versement d'une subvention Ville au profit des résidences autonomie « les Cèdres » et « les Tamaris » pour l'exercice 2019 – Budget Principal Ville (*délibération n°53*),

FIXE le montant des impositions des taxes directes locales, pour l'année 2019, selon les modalités suivantes :

- Taxe d'habitation : 25,05%
 - Taxe foncière (bâti) : 14,40%
 - Taxe foncière (non bâti) : 24,59%
 - Produit des contributions directes à verser au SEAPFA : 1 162 692,31 €
- (*délibération n°49*),

le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) à 9,52%, pour l'année 2019 (*délibération N°50*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND connaissance :

des décisions n°2188, 2190 à 2193, 2195 à 2197, 2199 à 2208, 2210 à 2232 inclus concernant :

- la convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) avec la SNCF concernant la consigne VELIGO sise parking de la gare PIR 1,
- l'exercice du droit de préemption commercial concernant une cession de fonds de commerce situé 4 avenue Eugène Schueller à Aulnay-sous-Bois,
- la demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) au titre du dispositif « Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) au titre de l'année 2018 ,
- la demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France au titre du « Bouclier de Sécurité », dans le cadres des actions menées en matière de sécurité
- la demande de subvention au titre du « Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)- (annule et remplace la décision n°2198 du 23 janvier 2019),
- la location de matériel d'orchestre pour le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental dans le cadre de l'organisation de la représentation de « ma mère l'Oye-Ravel cinq pièces enfantines pour orchestre », le 23/03/2019 (Société Durand-Salabert-Eschig),
- l'achat d'enveloppes électorales (Société ADEL),

- les contrats et avenants de location de logements dépendants du patrimoine communal,
- la mise à disposition de la commune par l'EPFIF d'un bien d'habitation sis 46 rue Arthur Chevalier,
- la convention de mise à disposition temporaire et précaire en sous-location d'un logement appartenant à l'EPFIF sis 46 rue Arthur Chevalier,
- l'organisation de « l'Animation de 2 conférences-ateliers sur le thème des espèces rares ou menacées et de la théorie de Darwin » par la maison de l'Environnement (Jean-Pierre JOBLIN),
- la signature des marchés concernant :
 - les prestations de cours de danse de septembre à décembre 2018 (Association 6TD) ,
 - le renouvellement du contrat de dématérialisation des procédures de la commande publique avec hébergement et prestations d'assistance et de maintenance de la plateforme (Société Achatpublic.com),
 - les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant les manifestations suivantes :
 - la représentation de WAHID, le 18 janvier 2019 (Société HANIBAL PROD) ,
 - le spectacle d'improvisation théâtrale programmé le 9 mars (association DANTON COEUR),
 - la représentation de El Mura y su timbre latino le 08 février 2019 (association traditions cubaines),
 - la représentation de Carlos Gonzales Justo programmée le 08 février 2019 (Société Carlos Gonzalez Justo) ,
 - la représentation de Foudil Kaibou programmée le 16 mars (association HANIBAL PROD),
 - l'animation d'un atelier théâtre 1er trimestre 2019 (Kygel théâtre),
 - l'animation d'un stage théâtre jeune public dénommé « Comédie Kid » du 4 au 8 mars (Kygel théâtre),
 - l'animation d'un stage théâtre jeune public dénommé « Improvisation théâtrale » du 22 au 26 avril (Danton Cœur),
 - la fourniture, la mise en œuvre et la maintenance de progiciels Pour le Réseau des Bibliothèques (Société ARCHIMED : lot n°1, DECALOG lot n°2),
 - la visite conférence 2019 de l'exposition « Japon-Japonisme» (Les Arts Décoratifs),
 - le renouvellement du contrat de service hébergement serveur SFTP (Société ARPEGE),
 - l'acquisition de partitions et de livres de formation musicale pour le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental (Procédure infructueuse),
 - l'étude de repérage des fragilités et de définition des besoins d'accompagnement du parc privé collectif sur le territoire communal d'Aulnay-sous-Bois (APIC),

- les travaux d'entretien courant, de mise aux normes, neufs et divers, tout corps d'état (conclusion de l'avenant n°1 avec la société ALTA SPACE),
- la location et la maintenance des fontaines à eau au titre de l'année 2019 (Société Château d'Eau),
- le droit d'accès à une plateforme d'apprentissage en ligne (LEARNORAMA),
- le contrat de maintenance pour les machines de classement de marque Kardex (Société Kardex),
- l'achat de fournitures loisirs créatifs pour l'exposition des travaux des élèves de l'Ecole d'Art Claude Monet (Société OGEO) ,
- l'achat de matériel et fournitures scéniques pour l'exposition des travaux des élèves de l'Ecole d'Art Claude Monet (la Boutique du Spectacle),
- l'achat de matériels et de fournitures de menuiserie pour l'exposition des travaux des élèves de l'Ecole d'Art Claude Monet (établissements Georges Vilatte),
- la visite de l'exposition « Doisneau et la Musique » organisé par l'école d'art Claude Monet (Cité de la Musique-Philharmonie de Paris) ,
- la consultation dans le cadre d'une mission de coordination de système de sécurité incendie – restructuration de l'annexe Louis Barrault, extension des groupes scolaires Savigny et les Perrières (société BATISS),
- l'impression et la livraison de panneaux de chantier, de bâches, de calicots, d'adhésifs, de stickers et leurs accessoires au titre de l'année 2019 et reconductible jusqu'en 2022 (Société Dupligrific),
- le contrat d'installation de maintenance et installation des systèmes d'alarme intrusion dans les bâtiments communaux (Eiffage Energie Système),
- le marché de prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux - avenant N°4 (MAG propreté),

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 3 avril 2019 à 23h15

Le Maire,

Bruno BESCIZZA

